



## Canne à sucre – Février 2016

**Directeur de publication :** Jean-Bernard GONTHIER, Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion  
24, rue de la source – BP 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

**Animateur filière :** Joseph ANTOIR

**Comité de rédaction :** Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

**Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance :** Anafruit, Armefflor, Association des Vergers de l'Ouest, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, ERCANE, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

### A retenir

**Météorologie :** en février, la pluviométrie est supérieure aux moyennes décennales dans toute l'île.

**Borer rose (*Sesamia calamistis*) :** présence faible sur les parcelles de référence de début et milieu de campagne. De fortes attaques repérées dans le Sud de l'île sur des parcelles hors réseau de fin de campagne.

**Les Rats (*Rattus sp.*) :** attention, ils commencent à réapparaître sur les parcelles de début de campagne.

**Cochenilles roses farineuses (*Saccharicoccus sacchari*) et Thrips (*Fulmekiola serrata*) :** le risque reste moyen sur certaines parcelles du réseau comme le mois dernier.

**Adventices :** la pression des adventices reste intense notamment avec les pluies conséquentes de saison. Intervention nécessaire dès le dépassement du seuil de 30% d'enherbement.

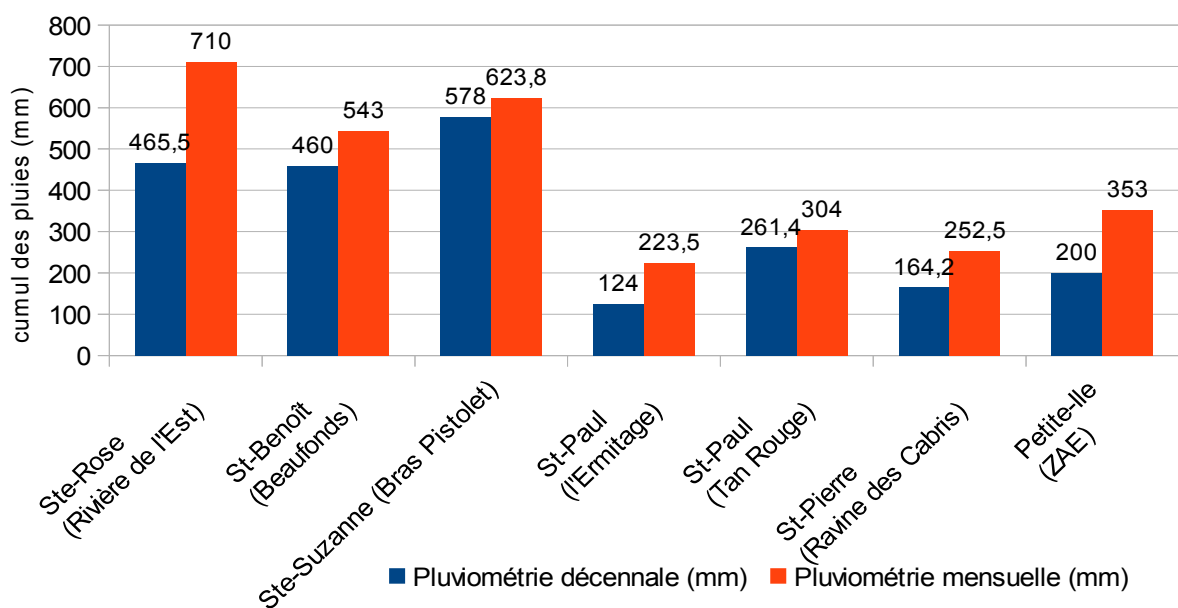
### Météorologie

Relevés de février 2016, comparés aux moyennes décennales du mois de février.

Poste	Ste-Rose (Rivière de l'Est)	St-Benoît (Beaufonds)	Ste-Suzanne (Bras Pistolet)	St-Paul (l'Ermitage)	St-Paul (Tan Rouge)	St-Pierre (Ravine des Cabris)	Petite-Ile (ZAE)
Températures moyennes décennales (°C)	25,5	26,3	22,5	26	21,6	24,8	26,5
Températures moyennes mensuelles (°C)	25,7	26,4	23,4	26,1	22,1	25,1	26,9
Pluviométrie décennale (mm)	465,5	460	578	124	261,4	164,2	200
Pluviométrie mensuelle (mm)	710	543	623,8	223,5	304	252,5	353

Les températures du mois de février 2016 ont été majoritairement plus élevées que les moyennes décennales sur l'ensemble des stations. La plus forte augmentation étant de 0,9 °C sur la station de Sainte-Suzanne (Bras Pistolet).

Fortes précipitations sur l'ensemble de l'île majoritairement supérieures aux moyennes décennales avec une augmentation de 34 % en moyenne par rapport aux moyennes décennales. Les plus fortes hausses viennent des stations du Sud avec en moyenne 66 % de plus que les moyennes décennales. Les stations de l'Est enregistrent en moyenne 35 % de plus que les moyennes décennales et 37 % de plus pour les station de l'Ouest; la station du Nord à Sainte-Suzanne enregistre 8 % de plus que les moyennes décennales.



Comparaison des pluviométries décennales au cumul mensuel de février 2016

## Phénologie

*Suivi du stade végétatif de la canne sur des parcelles au mois de février 2016.*

Parcelle	Commune	Lieu-dit	Altitude (m)	Variété	Date de récolte	Stade
P1	Saint-Paul	Saline-les-Hauts	881	R583	Début août 2015	Croissance
P2	Saint-Pierre	Ravine des Cabris	194	R575	Début août 2015	Croissance
P3	Saint-Benoît	Cambourg	421	R570	Début août 2015	Croissance
P4	Saint-Philippe	Le Baril	49	R570	Fin juillet 2015	Croissance
P5	Sainte-Rose	Bonne Espérance	65	R570	Fin juillet 2015	Croissance
P6	Saint-Paul	Antenne IV	204	R579	Fin juillet 2015	Croissance
P7	Sainte-Suzanne	Bassin Bœuf	550	R585	Fin juillet 2015	Croissance
P8	Les Avirons	Tévelave	798	R583	Mi-Septembre 2015	Croissance
P9	Saint-Benoît	Beaulieu	66	R582	Début décembre 2015	Tallage

Les parcelles P1 à P8 sont toutes au stade de croissance entre 6 à 7 mois après la coupe. Seule La P9 de Saint-Benoît, au lieu dit Beaulieu, est en phase de tallage.

## Etat phytosanitaire des cultures

### • Canne à sucre

Dans le cadre du réseau d'épidémiologie, des observations sont réalisées sur 9 parcelles réparties sur l'ensemble de l'île tous les mois. Cette surveillance biologique concerne les bioagresseurs, dont les adventices. Les périodes d'observation sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageurs et d'adventices. Celles-ci se font, soit par comptage, soit par notation de présence ou d'absence.



Répartition géographique des parcelles

Etat phytosanitaire des parcelles de canne face aux bioagresseurs au mois de février 2016.

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Borer rose ( <i>Sesamia calamistis</i> )	P1, P2, P3, P4, P5, P6, P7, P8 : 0 % de « cœurs morts » P9 : 2 % de « cœurs morts »	20 %	<b>Risque faible</b> : Les attaques sont plus fortes de 0 à 3,5 mois après la levée et pendant toute la durée du tallage.
Borer ponctué ( <i>Chilo sacchariphagus</i> )	P1, P2, P4, P5, P6, P7, P8, P9 : 0 % de tiges attaquées P8 : 5 % de tiges attaquées P3 : 10 % de tiges attaquées	> 50 %	<b>Risque faible</b> : le stade phénologique des plants est peu propice aux attaques de borer ponctué.
Noctuelle défoliatrice ( <i>Leucania pseudoloreyi</i> )	P1, P2, P3, P4, P5, P6, P7, P8, P9 : 0 % de feuilles attaquées	> 50 %	<b>Risque faible</b> : la période à risque est passée pour les parcelles au stade de début de croissance.
Cochenilles ( <i>Saccharicoccus sacchari</i> , <i>Aulacaspis tegalensis</i> , <i>Dysmicoccus boninsis</i> )	P1, P6, P8, P9 : 0 % des tiges attaquées P3, P4, P5 : 10 % des tiges attaquées P7 : 20 % des tiges attaquées P2 : 25 % des tiges attaquées	> 50 %	<b>Risque moyen</b> : les stades phénologiques de croissance sont propices à la présence de cochenilles.
Rat ( <i>Rattus sp.</i> )	P1, P2, P3, P4, P5, P6, P7, P8, P9 : aucun dégâts P6 : présence de dégâts	Difficile à déterminer	<b>Risque faible</b> : de rares cannes peuvent commencer à être attaquées, notamment des variétés de cannes riches en sucre tel que la R579 de début de campagne.
Thrips ( <i>Fulmekiola serrata</i> )	P1, P2, P3, P9 : 0 % de feuilles attaquées P4, P7 : 5 % de feuilles attaquées P8 : 10 % de feuilles attaquées P5, P6 : 20 % de feuilles attaquées	Difficile à déterminer > 50 %	<b>Risque moyen</b> : les thrips prolifèrent dans le cœur des feuilles de canne enroulées.

**Risque nul** : pas de pression des bioagresseurs

**Risque moyen** : présence de bioagresseurs avec possible impact sur culture

**Risque faible** : possibilité de présence mais pas d'impact sur culture

**Risque élevé** : bioagresseurs présents avec impact certain sur culture

- Le borer rose est toujours légèrement présent sur la parcelle P9, coupée en fin de campagne. Pensez à éliminer dès que possible les cœurs morts de la parcelle par broyage ou par enfouissement.
- Le borer ponctué apparait sur la P8 et est toujours présent sur la P3. Pas d'attaques sur les autres parcelles du réseau
- La noctuelle n'est plus un danger sur les parcelles de début et milieu de campagne. A surveiller tout de même, les parcelles de fin de campagne.
- La présence des cochenilles est toujours au même point sur 5 des parcelles du réseau. Elles ne sont pas visibles à l'oeil nu et nécessitent de retirer les pailles sur les tiges pour pouvoir les observer.
- Pas d'évolution des thrips sur les parcelles du réseau.
- Les rongeurs commencent à être visible sur la zone d'antenne IV dans l'ouest, sur la parcelle du réseau P6 où pousse la variété de canne R579 (7 mois après coupe).



Le rat, *Rattus sp.* (FDGDON)



Tige de canne attaquée par le rat *Rattus sp.* (FDGDON)

### Enherbement des parcelles de canne au mois de février 2016

	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9
<b>Enherbement</b>	20%	0	5%	10%	5%	<b>30%</b>	5%	<b>60%</b>	10%
Mois après coupe	7	7	7	7	7	7	7	6	3
Dernière intervention	Février	Décembre	Février	Février	Janvier	Février	Février	Octobre	-
Type d'intervention	Manuel	Chimique	Chimique	Epillage	Manuel	Chimique	Manuel	Chimique	-
Seuil d'intervention	30 %								
Évaluation des risques	Moyen	Nul	Faible	Faible	Faible	Élevé	Faible	Élevé	Faible

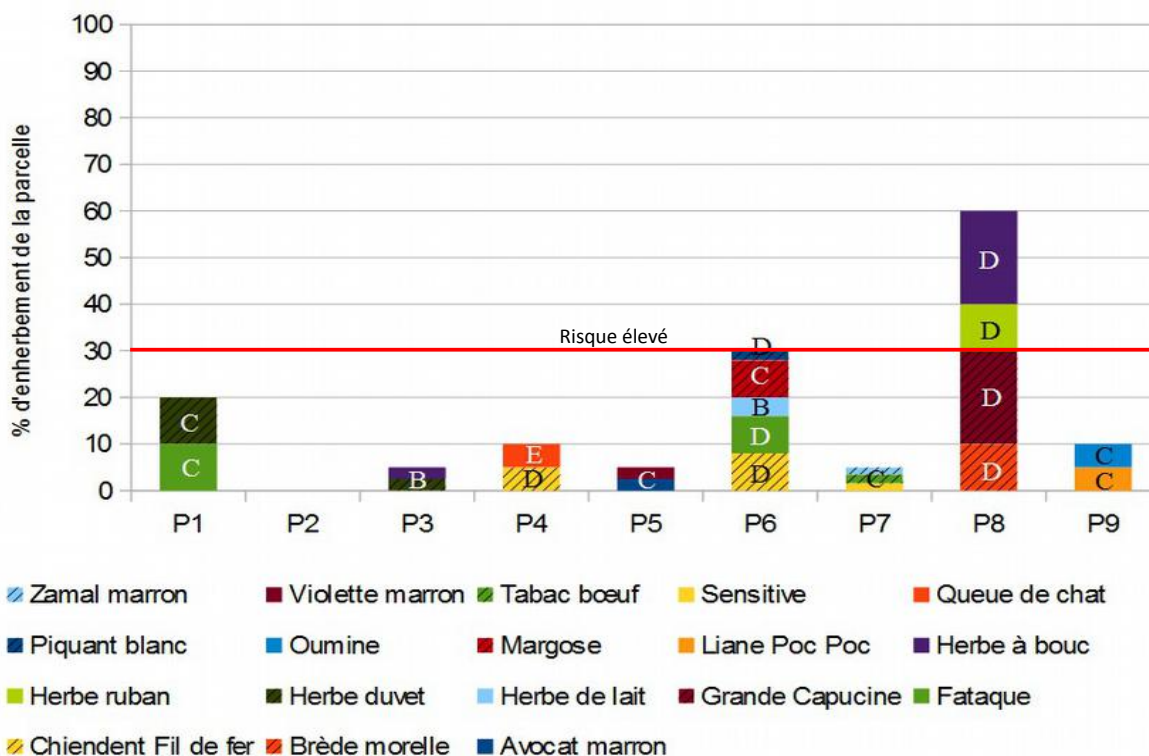
Risque nul : parcelle propre/recouvrement total des cannes

Risque moyen : 15 à 30 %, intervention à programmer, possibilité d'impact sur la canne

Risque faible : 0 à 15 %, enherbement à surveiller, risque possible

Risque élevé : > à 30 %, intervention à effectuer, impact certain sur la canne

### Enherbement des parcelles et présence d'adventices au mois de février 2016.



Rappel : L'échelle phénologique des adventices utilisée est celle du guide méthodologique de suivi de la flore adventice RMT Florad de 2012. Cinq niveaux de stades phénologiques croissant allant de A (plantule) à E (grenaison) y sont observés. (Cf BSV canne à sucre d'août 2015)

Grâce à leurs interventions, les pressions d'enherbement sur les parcelles du réseau ont bien baissé malgré les pluies conséquentes des deux derniers mois.

Seulement deux parcelles atteignent encore une pression d'enherbement à risques élevés, dont la P8 sur les hauts des Avirons au Tévelave qui est en difficulté avec un taux fort (60%). Vient ensuite la P6 (Antenne IV) qui a baissé son taux d'enherbement de 100 % à 30 % par rapport au mois dernier, restant tout de même à un seuil élevé. Sur ces deux parcelles, les cannes sont en compétition directe avec les adventices et nécessitent une intervention immédiate, pour éviter d'être trop submergées par cette concurrence.

Les autres parcelles, quand à elles, ne dépassent pas le seuil d'enherbement, et grâce aux interventions effectuées, elles ont pu baisser leur taux d'enherbement par rapport au mois dernier.

La P9, qui a été récoltée début décembre, subit une légère augmentation d'enherbement par rapport au mois dernier. Sur la P2 (Ravine des Cabris), l'enherbement a été réduit à néant grâce à un paillage encore présent et grâce à une croissance rapide de la canne à sucre, due à une irrigation maîtrisée.



Trois parcelles (P4, P6 et P8) ont des adventices qui arrivent au stade D (Floraison) ou E (grenaison). **Cette forte production de graines va alimenter le stock semencier pour l'année en cours, voir des années suivantes.** Ne pas laisser les adventices arriver à ce stade sur la parcelle. Agir le plus tôt possible.



**Remarque importante:** Il n'est pas nécessaire d'intervenir chimiquement quand le taux d'enherbement est inférieur à 30% de couverture du sol. Il peut être admis sans grand risque de baisse de rendement. De plus, il est onéreux, inutile, voire utopique de vouloir maintenir les cultures exemptes de « mauvaises herbes ». Cibler les interventions sur les parcelles où elles posent le plus de problèmes par leur prolifération, par les risques « d'étouffement de souche » ou par le risque de gêne à la récolte, par exemple.

## Observations ponctuelles

- **Attaques de Pokkah boeng (*Fusarium moniliforme*) dans le Sud**

Observation du Pokkah boeng, sur deux sites à Saint-Pierre, au lieu dit Mon Repos et Mon Caprice, sur la même variété de canne à sucre : la R584 qui semble plus sensible à cette maladie. Le Pokkah boeng est une maladie d'origine fongique dont le symptôme le plus typique est la déformation du sommet de la tige. Plusieurs champignons du genre *Fusarium* (forme sexuée *Gibberella*) sont responsables du Pokkah boeng qui sévit essentiellement en période chaude et humide. À La Réunion, les variétés sont résistantes à cette maladie, aussi appelée *fusariose*, elle n'a pas de répercussion notable sur la production. Les dégâts sont visibles sur les feuilles supérieures qui se dessèchent, pourrissent et finissent par casser au niveau de l'attache cœur feuilles.

**Action contre la maladie en protection agroécologique :** utiliser des variétés résistantes et éliminer les tiges infestées de la parcelle pour éviter la dissémination des spores du champignon.

(Voir le BSV de septembre 2014 <http://www.bsv-reunion.fr/wp-content/uploads/2014/09/BSV-CAS-Septembre-2014-VF1.pdf>)



Symptômes de la maladie du Pokkah boeng *Fusarium moniliforme* (J. Antoir, CA)



- **Attaques de Borer rose (*Sesamia calamistis*) dans le Sud**

De sévères attaques de Borer rose, de niveau 3 d'impact (+ de 50 % de souches attaquées) ont été observées sur cannes à sucre R570, sur la zone Sud, dans le secteur de Petite-Île à Anse les hauts, à 600 m d'altitude. Les cannes coupées en fin de campagne sont en ce moment au stade de tallage et présentent encore un risque d'attaque.

Les parcelles dans les hauts de l'île, sans irrigation, avec des variétés à croissance lente tel que la R570, face à des variétés à croissance beaucoup plus rapide, telle que la R583, R585 ou R586, sont beaucoup plus sensibles au borer rose.

En cas de forte infestation, pensez à choisir des variétés à croissance rapide lors de vos replantations.

(Voir la fiche phytosanitaire : <http://www.bsv-reunion.fr/wp-content/uploads/2015/01/Fiche-phytosanitaire-borer-rose.pdf>)



Parcelle attaquée par le borer rose, *Sesamia calamistis* (J. Antoir, CA)



Souche perforé par le borer rose, *Sesamia calamistis* (J. Antoir, CA)



Parcelle de R570 attaquée par le borer rose, *Sesamia calamistis*. En rouge, la zone attaquée (J. Antoir, CA)

Contact animateur du réseau d'épidémiologie canne à sucre : Joseph ANTOIR, Chambre d'agriculture de La Réunion  
Tél : 0262 37 48 22 / 0692 70 04 98 / e-mail : [joseph.antoir@reunion.chambagri.fr](mailto:joseph.antoir@reunion.chambagri.fr)

Bulletin consultable sur [www.bsv-reunion.fr](http://www.bsv-reunion.fr)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto